

1 PREAMBULE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

De nouveaux quartiers en expansion et une zone industrielle croissante, une forte poussée démographique, Plan-les-Ouates se développe.

En plus de 10 ans, le visage de la commune a fortement changé. Pour accompagner et cadrer cette évolution, le plan directeur communal, datant de 1996, outil légal indispensable aux projections futures, devait être révisé. Les autorités communales présentent dans les pages suivantes le fruit de leurs travaux.

Les enjeux sont nombreux en termes d'urbanisation et de qualité de vie des habitants. De nouveaux équipements publics à l'échelle communale et intercommunale sont tout d'abord à planifier en particulier un centre sportif aux Cherpines et une nouvelle école verra le jour dans le futur quartier du PAC La Chapelle-Les Sciers, future zone d'urbanisation. La route de Saint-Julien devra quant à elle, être réaménagée en route structurante à caractère urbain.

Une nouvelle identité pourrait être développée dans la Plaine de l'Aire. Son rattachement avec les quartiers environnants et ses liens avec le village doivent être confortés.

En outre, plusieurs études de plans de site ont été initiées, notamment concernant le village de Saconnex-d'Arve-Dessous et les hameaux d'Arare-Dessus et-Dessous, lesquelles seront prises en considération dans la planification du développement communal.

Concernant les thématiques ayant trait à la nature et au paysage, plusieurs biotopes ont été renaturés (site de la Bistoquette) et le réseau agro-environnemental de Compesières est en phase de réalisation.

Ces sites naturels, dont la valeur a été démontrée, devront bénéficier de mesures adéquates en vue de leur maintien et de leur protection. Plus généralement, il convient de préciser le devenir de l'espace rural du coteau et, en tenant compte notamment de l'évolution des pratiques agricoles (zones agricoles spéciales prévues notamment dans la plaine de l'Aire), de prendre des mesures en faveur des milieux naturels et du développement des activités de loisir.

En terme de mobilité, une vision globale doit être menée afin d'aboutir à une réorganisation des déplacements de Genève-Sud. Plus précisément, à l'échelle communale, différentes mesures sont à encourager. La commune souhaite favoriser l'écomobilité, à travers le plan directeur des chemins pour piétons mais aussi par l'amélioration des itinéraires pour cycles. Un renforcement des transports en commun pourrait passer par des aménagements en faveur des bus sans hypothéquer le tracé d'un potentiel futur tram sur la route de Saint-Julien ou sur la route de Base. Par ailleurs, l'accès à la ZIPLO, tant en terme de connexion à l'autoroute que du point de vue du stationnement, est sans conteste à améliorer.

Enfin, de grands projets régionaux de développement, tels le futur quartier du PAC La Chapelle-Les Sciens et le pôle de la Praille-Bachet-de-Pesay associés à de nouvelles infrastructures (liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse CEVA et autoroute Annecy-Genève) ont été engagés. Leurs impacts directs et indirects doivent nécessairement être évalués, afin de mettre en place les mesures permettant d'éviter que le développement régional se fasse aux dépens de la qualité de vie des habitants de la commune de Plan-les-Ouates.

Le plan directeur communal 2009 sera celui qui guidera les pas de notre commune dans son entrée au statut de ville.

Le Conseil administratif